

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE IX

CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE
DE
L'UNION
6 bis avenue des
Pyrénées
BP 39
31240

☎ 05.62.79.86.16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres

- en exercice : 17
- présents : 10
- ayant pris part au vote : 16
- procurations : 6

L'an deux mille vingt et un et le 28 octobre à 18 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de L'UNION se sont réunis à la salle des Mariages, sur convocation régulière en date du 22 octobre, sous la Présidence de Madame Isabelle Godéas, Vice-Présidente.

Etaient présents : M. MARC PÉRÉ, MME ISABELLE GODEAS, MME KAREN GREGOIRE, MME NATHALIE SIMON-LABRIC M. DENIS MOLET, MME MARIE-LOUISE GRUEL, M. ANDRE DA PONTE, MME RENEE HUMEAU, MME MARIE-CLAUDE MANGOGNA, M. JEAN-PAUL MAUVEZIN.

Etaient absents ayant donné procuration : M. YVAN NAVARRO (POUVOIR DONNE A MME ISABELLE GODEAS), M. YANNICK PUGET (POUVOIR DONNE A M. DENIS MOLET), MME MONIQUE BEZOS (POUVOIR DONNE A M. JEAN-PAUL MAUVEZIN), MME KATY COLDER (POUVOIR DONNE A MME KAREN GREGOIRE), M. HERVE LAMACHERE (POUVOIR DONNE A M. ANDRE DA PONTE), MME JACKIE VAZ SANTIAGO (POUVOIR DONNE A MARIE-CLAUDE MANGOGNA).

Était absent excusé : MME MONIQUE GUEDES.

DÉLIBÉRATION n° 2021/31

Objet : Renouvellement de la convention d'utilisation du fichier partagé de l'Association Territoire Logement et Analyse Sociale (ATLAS)

Madame la Vice-Présidente rappelle au Conseil d'Administration que par délibération D2018-07 en date du 18 mars 2018, une convention a été signée avec ATLAS, association gestionnaire du fichier départemental de la demande locative sociale de la Haute-Garonne.

ATLAS est un fichier partagé de la demande locative social mis en place en avril 2011 par les organismes HLM de la Haute-Garonne.

Ce fichier Départemental a notamment pour but de :

- Faciliter et simplifier les démarches des demandeurs de logement locatif social,
- Enregistrer toutes les demandes en matière de logement locatif social et affecter à chaque demande un numéro d'enregistrement unique via un serveur départemental,
- Associer l'ensemble des acteurs et partenaires du secteur logement,
- Localiser l'offre de logement disponible dans le but de faciliter et préparer les propositions de logements aux demandeurs,

Envoyé en préfecture le 02/11/2021

Reçu en préfecture le 02/11/2021

Affiché le 02 NOV. 2021

ID : 031-213105612-20211102-D2021_31_1-DE



- Identifier la demande de logement social insatisfaite,
- Gérer les aspects quantitatifs des flux et des stocks de demandes de logement locatif social,
- Bénéficier d'un système d'information offrant une banque de données pertinente et des outils d'analyse et de statistiques complets, souples et évolutifs.

L'abonnement annuel pour l'accès à ces fichiers s'élève à la somme forfaitaire de 500 €.

Madame la Vice-Présidente propose au Conseil d'Administration d'approuver le renouvellement de cette convention et de l'autoriser à signer ladite convention et tous les documents s'y rapportant.

Décision

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le Code de l'Action Sociale et de la Famille,

Entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité, d'approuver le renouvellement de la signature de cette convention d'utilisation du fichier partagé de l'Association ATLAS et d'autoriser Madame la Vice-Présidente à signer ladite convention et tous les documents s'y rapportant.

*Pour copie conforme,
La Vice-Présidente,
Isabelle GODÉAS*

- Transmis le 02 NOV. 2021
- Affiché le 02 NOV. 2021

